



BAIACEDEZ

# ENTRE LES BARREAUX LES MOTS

UN FILM DE PAULINE PELSY-JOHANN

DU 30 MAI AU 11 JUIN 2018 À 13H SAUF LE MARDI  
AU CINÉMA **LE SAINT ANDRÉ DES ARTS**  
30 RUE SAINT ANDRÉ DES ARTS 75006 PARIS



A la Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis, dans l'Essonne, détenues et détenus ont choisi de lire, d'apprendre la littérature, la poésie.

Entre détention et reconstruction, le film apporte un regard qui permet d'approcher différemment les hommes et les femmes qui y vivent et y sont enfermés. Il est aussi un point de départ pour une réflexion globale sur la notion de la peine, entre punition et amendement.

UNE PRODUCTION  
**BAIACEDEZ FILMS PRODUCTION ET LIRE C'EST VIVRE**

## BIOGRAPHIE DE L'AUTRICE-REALISATRICE

Née en 1986, elle grandit en Seine et Marne puis à Paris où elle a étudié le cinéma jusqu'en Master 1 à l'université de Paris 7. Elle est diplômée d'un Master 2 Pro Ciné-Création (Paris 1), d'un Master en Littérature Comparée (Paris 4) et d'un B.A. Études américaines (Smith College, USA). De 2011 à 2013, elle étudie et enseigne aux Etats-Unis et en Chine.

Aujourd'hui, elle enseigne en France le cinéma (théorie et pratique) et réalise des films documentaires et des courts-métrages fiction.

## FILMOGRAPHIE

«**A New Chinese Woman**», documentaire historique et sciences sociales produit par Smith College (USA/Chine), 28', 2013

«**Quoi le féminisme ?**», création website avec contenu d'interviews soutenu par le Ministère des Droits des Femmes et Smith College ([www.quoilefeminisme.org](http://www.quoilefeminisme.org)), 2013

«**Sous l'œil d'Iris**», court-métrage comédie, 1er Prix concours Crous, 5', 2011

«**Les Rois Mages**», spot pour SOS Racisme, 2'40, 2010

«**La Renaissance ou la vie intermédiaire**», documentaire Histoire du cinéma, Cinécinéma, Paramonti Productions, Forum des Images, avec Tarantino, Chabrol, Deville, 26', 2009

«**Écoute ton corps**», spot de prévention pour La Ligue contre le cancer Camarilla Production, 3', 2009

De 2013 à 2017, elle encadre la réalisation de courts-métrages dans des ateliers avec des enfants et adolescents sur les thèmes de la liberté d'expression, de la laïcité, de la discrimination, du racisme, de la xénophobie, des inégalités fille-garçon.





## NOTE D'INTENTION

Pendant une année, une fois par mois, je me suis rendue à Fleury-Mérogis pour assister aux cercles de lectures des détenus hommes et femmes, et comprendre la démarche de l'association Lire c'est Vivre.

Cette association, créée en octobre 1987, est composée de salariés et de bénévoles, anciennes et anciens bibliothécaires, universitaires en sciences humaines, philosophes, archéologues, enseignants.

Elle a pour objet de favoriser la lecture en milieu carcéral.

Dans la maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis, Lire c'est Vivre gère cinq bibliothèques accessibles aux détenus et ses bénévoles animent des cercles de lecture. Ils organisent en parallèle des sessions de formation au CAP d'auxiliaires de bibliothèque pour accompagner les détenus dans un parcours de détention cohérent.

Après cette année de mise en place, en mai 2017, grâce au soutien de l'association et de sa relation avec l'administration pénitentiaire, j'ai pu pénétrer avec une équipe de tournage dans des espaces inédits de l'établissement, filmer des lieux qui ne l'avaient jamais été.

Trois cercles de lecture ont été filmés. Le premier est consacré à « Voyager » de Russel Banks, le deuxième à « L'étranger » d'Albert Camus et le troisième à « Article 353 du code pénal » de Tanguy Viel.

J'ai également pu recueillir, en dehors de la présence des surveillants, les témoignages de cinq personnes détenues sur leur expérience de la littérature. Ce dispositif a permis des entretiens intimes empreints de moments de vérité.

Pour éclairer, expliquer le sens de la démarche, j'ai interviewé plusieurs membres de l'association, fondateurs et animateurs, philosophes, poètes, universitaires et bibliothécaires, qui interviennent dans les cercles de lecture ou dans les journées de formation d'assistant bibliothécaire, ainsi qu'un ancien surveillant de l'équipe du personnel pénitentiaire.





À travers la réalisation, j'ai tenté de mettre en lumière le statut du langage dans un monde privé de liberté.

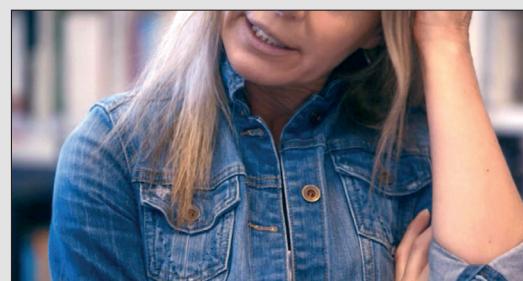
Pour des raisons de confidentialité et de sécurité, les détenus n'ont pas été filmés dans leur intégralité.

Les cadrages sur les participants aux cercles de lecture sont principalement centrés sur les bouches et les mains, se concentrent sur la voix et le texte lu, et le rapport sensoriel avec le livre.

C'est la voix en mouvement qui fait le lien entre les parties du corps : ici la littérature et le langage réparent, rassemblent, rapiècent des corps prisonniers.

L'univers d'Entre les barreaux les mots tient sur une ligne esthétique poétique et politique. Mon intention de réalisation est que ce film place l'humain et la littérature au cœur du propos, au travers du droit à l'imaginaire et à la culture, et du langage comme vecteur de construction du soi.

Pauline Pelsy-Johann, réalisatrice





## NOTE DE PRODUCTION

La culture en prison, pour quoi faire ?

Le film de Pauline Pelsy-Johann n'est pas un film politicien. Il est militant. Comme l'écrit Robert Badinter dans son livre "La prison républicaine" \* : "une discipline ferme mais humaine et les bienfaits de l'instruction peuvent toujours ramener le délinquant au droit chemin, c'est-à-dire à un comportement conforme aux valeurs de la République."

En général, l'opinion publique a une piètre opinion de la prison. La méconnaissance des citoyens envers la fonction carcérale - transformer les délinquants autant que les punir – est un sujet à l'évidence occulté, consciemment ou inconsciemment. Ceci entraîne à priori la tentation exclusive de la punition, de l'enfermement.

Dans la réalité, la prison est encore aujourd'hui construite pour punir, peu pour amender.

Mais il existe des initiatives qui permettent à une femme ou un homme de rendre ou de donner la conscience d'une vie meilleure que celle par laquelle elle y est entrée et donc, de prévenir de la récidive.

Nous avons voulu en mettre une en valeur : le pari du langage, de la lecture, de la réflexion et par là-même celui de l'esprit critique.

Nous nous sommes appuyés sur une association, "Lire, C'est Vivre" qui, depuis plus de 30 années, travaille en ce sens et nous a permis d'avoir une vraie expertise de cette action.

Ses intervenants, sa structure, font entrer en prison la littérature, la poésie, la philosophie auprès de détenus qui, souvent, leur sont étrangères.

A Fleury-Mérogis, la plus grande prison d'Europe, le sujet prend tout son sens. Cette question de l'importance de la justice, de la peine, et surtout de la vie en prison et de sa sortie est aujourd'hui à juste titre à nouveau d'actualité comme elle l'est, par à-coups, depuis le début de la naissance de la République.

Ce film est l'un des témoignages possibles à la continuité d'un débat sur le fond même de la question de l'incarcération comme sanction de la justice de la République, en tant que punition, mais surtout en tant que possibilité de s'amender et donc de protéger la société.

Il nous a paru intéressant de prendre ce point de vue, peu ou pas connu, pour en permettre la réflexion.

Gérard Paulès, producteur Baiacedez films

\* Ed. Fayard, 1992



## FICHES ARTISTIQUE ET TECHNIQUE

**Un film écrit et réalisé par** PAULINE PELSY-JOHANN

**Image** BOUBKAR BENZABAT

**Assistants caméra** UGO MAHUT - SARAH OQUENDO

**Prise de son** HUGO DEGUILLARD

**Montage** SIMON PAULÈS - PAULINE PELSY-JOHANN

**Mixage** HASSAN SHAMAN LABS

**Etalonnage** BOUBKAR BENZABAT

**Traduction anglaise** CATHERINE ELLSBERG

**Matériel** SMD, Planning Camera, Baiacedez

Avec la participation de

**Personnes détenues interviewées** : Cédric, Billy, Barbara, Nathalie, Jean-Pierre

**Cercle de lecture D3** : Mamadou, Jean-Paul, Amza, Daniel, Grégory, Avery, Mehdi, Oumar, Sébastien, Franck, Frédéric

**Cercle de lecture D1** : Michel, Yacine, Arnaud, Thomas, Walid, Mokhles, Riad, Jean-Pierre, Harry

**Cercle de lecture Maison d'Arrêt des Femmes** : Véronique, Malika, Nathalie, Barbara, Nathalie

### **Intervenants de l'association « Lire c'est vivre »**

LUC BACHELOT, EDITH BARGÈS, FRANÇOIS BOULLANT

BERNADETTE COUPECHOUX, KÉVIN FELLMANN, JACQUES FOURNIER

JACQUES GRANGÉ, SARAH LEPESTEUR, OLWEN LESOURD

DOMINIQUE PIPARD-THAVEZ, MARIE-HÉLÈNE ROTTEMBOURG

KATIA SALOMON, JESSICA SCLAVON, NELLY TIEB

MIREILLE VIDAL, ÉLISE WALDBAUM, JACQUES ZELLER

### **Intervenant de l'Administration Pénitentiaire**

VINCENT VIRAYE

### **Baiacedez films production**

Producteur GÉRARD PAULÈS

Producteur exécutif SIMON PAULÈS

Directrice de production CLÉMENCE FERNANDO

Administrateur de production XAVIER BARBEREAU

### **Traces de vies**

Productrice LAURENCE VIDAL

Productrice exécutive MARIE DARRIET

### **Lire c'est vivre**

Producteur LUC BACHELOT

Chargée de production ÉLISE WALDBAUM



Avec le soutien de Conseil Départemental de l'Essonne, DRAC Ile-de-France Lutte contre l'exclusion, Culture et Citoyenneté Antoine Trottet, Ministère de la Justice, Ministère de la Culture Direction Régionale des Affaires Culturelles Ile-de-France, Centre National du Livre, Région Ile-de-France, Fonds Social Européen, Conseil Départemental de l'Essonne, la Bibliothèque Départementale de l'Essonne, Coeur d'Essonne Agglomération, Fondation La Poste, SARL La Fontaine, Association des Bibliothécaires de France, Conservatoire National des Arts et Métiers, Centre audiovisuel Simone de Beauvoir, Nicole Fernandez Ferrer, Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations, les bibliothèques partenaires, la Bibliothèque Publique d'Information, la Direction de l'Administration Pénitentiaire, Mme Colombe Babinet, la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris M. Laurent Ridel, Mme Sabrina Youbi, M. Julien Maréchal, la Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis, Mme Nadine Picquet, Mme Isabelle Brizard, Mme Claire-Amélie Bertrand, le Département des Politiques Partenariales Mme Valérie Classe, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne, Mme Sandrine Rossi, Mme Mariama Mendez et Mme Evelyne Bazola, M. Vincent Viraye, chef d'établissement du Centre de Semi-Liberté de Corbeil-Essonnes

Titres des œuvres lues :

**L'étranger** d'Albert Camus, éd. Gallimard - 1942

**Voyager** de Russell Banks, éd. Actes Sud - 2017

**Article 353 du Code Pénal** de Tanguy Viel, éditions de Minuit - 2017

**Entre mon cœur et mes yeux une alliance**, Poème de William Shakespeare

Intermèdes poétiques :

**Haïkus de prison** de Lutz Bassmann, Ed. Verdier/Chaoïd - 2008

**Sous le ciel immobile**, Poème de Pierre Algaux

Nos chaleureux remerciements vont à toutes les personnes détenues qui ont accepté de participer à ce documentaire, de partager leurs émotions sur le livre et la lecture et toutes celles qui font vivre les bibliothèques en détention.

Sans elles le film aurait été tout simplement impossible.



# ENTRE LES BARREAUX LES MOTS

contact mail : [entrelesbarreauxlesmots@gmail.com](mailto:entrelesbarreauxlesmots@gmail.com)

site web du film :

<https://www.facebook.com/Entre-Les-Barreaux-Les-Mots-368007930276406/>

Pauline PELSY-JOHANN

Autrice - Réalisatrice

06 6570 7945

Gérard PAULÈS

Producteur

06 8174 2657

**BAIACEDEZ films production**

9, rue Gaston Paymal 92 110 CLICHY

T. 01 4756 0210 F. 01 4756 1260 e-mail [contact@baiacedez.com](mailto:contact@baiacedez.com)

<http://cinema.baiacedez.com/>



Seules les personnes détenues condamnées ont pu être filmées, sous la seule condition de respecter leur anonymat.







## PROJECTIONS / DEBATS, PRIX et SOUTIENS

12 octobre 2017 :

Centre National du Livre

25 janvier 2018 :

Scam

du 30 mai au 26 juin 2018 :

Cinéma le Saint André des arts (Paris 6ème)

12 décembre 2018 :

Les Cinoches, 91 Ris-Orangis

13 décembre 2018 :

CinéMassy, 91 Massy-Palaiseau

Le film a reçu le prix du «**Best Blog Doc au Mediterranean Film Festival 2018**»

avec le soutien de Madame la Ministre de la Justice Christiane Taubira



Pauline Pelsy-Johann et Christiane Taubira  
au Cinema Saint André des Arts - juin 2018



## REVUE DE PRESSE

## ENTRE LES BARREAUX LES MOTS

Un film de Pauline Pelsy Johann

On va voir un film pour prendre du plaisir, rêver, imaginer, découvrir, faire un pas de côté... Quand on nous dit d'aller voir un documentaire sur la prison, sur les sdf, sur les immigrants, sur le viol... on se dit qu'on n'a pas envie de passer une heure face à la souffrance, on souffre assez comme ça... Réaction banale... Pas facile d'attirer le chaland sur des sujets à priori rébarbatifs et qui demandent un effort. Nous vivons dans une culture de cinéma de divertissement (Hollywood...) ; quant aux documentaires, même s'ils sont mieux reconnus aujourd'hui, on y case, pour le meilleur et pour le pire, tout ce qui n'est pas fiction. On se dit : on verra plus tard.

Disons-le d'entrée : *Entre les barreaux les mots* n'est pas un film de plus sur les prisons. Loin d'une vision surplombante sur un sujet, ce documentaire nous invite à ouvrir la porte d'une prison, celle de Fleury Mérogis dans l'Essonne et à entrer dans un récit. On va nous raconter une histoire.

On y entre par la médiation d'une Association qui s'appelle « Lire c'est vivre ». Elle propose aux prisonniers de quitter leur cellule pour se déplacer dans une vraie bibliothèque, à l'intérieur de la prison, et de partager avec les autres les découvertes opérées par la lecture d'un livre. Les membres de cette Association, extérieurs à la prison, proposent aux détenu(e)s d'entrer dans l'imaginaire d'un romancier ou d'un philosophe, d'un poète ou d'un chercheur, et de voyager avec lui. Chacun se découvre alors le droit de rêver, de vibrer, de sourire, d'être ému, de partager, de s'ouvrir à des mondes qui ne sont pas les siens, de découvrir la pluralité des approches, des points de vue, des manières différentes dont on peut se représenter le monde... Animateurs et détenus confrontent leur regard sur le monde à celui d'un auteur, mais aussi, par le partage sur les extraits qui sont lus, à celui de leurs voisins de cellule.

Ce travail sur le partage des représentations du monde à l'aide des mots, la cinéaste, qui en a perçu le sens, le relaie par son travail de mise en scène à l'aide, non de mots (pas de commentaires explicatifs) mais de plans, de cadrages dûment choisis, qui constituent la représentation cinématographique.

A l'image, on n'oublie pas que les personnes filmées sont des détenu(e)s qui purgent une peine. Par nécessité peut-être au départ liée au fait qu'ils ne désirent pas être « reconnus » (dans tous les sens du terme ?) et qu'on ne doit pas voir leur visage. La cinéaste profite de cette contrainte pour inventer un mode de représentation. C'est ainsi que la caméra cadre les détenus, souvent en train de lire à haute voix ou d'échanger, en coupant leur visage : nous n'en verrons que la partie inférieure, la bouche en particulier. Nous ne pouvons qu'imaginer leurs yeux, leur front. Ce jeu entre ce qu'on voit et ce qu'on nous cache, loin d'être frustrant nous met paradoxalement au contact du visage qui à la fois se dérobe et se montre. On ne les dévisage pas. Cette coupure est la petite faille ou skize qui permet à notre regard -extérieur- de spectateur, de devenir intérieur : on les voit, on écoute leurs voix, on imagine leur visage et en même temps, on se voit, on s'écoute soi-même. La coupure comme ligne de partage. Nous nous découvrons, lecteurs, auditeurs, spectateurs comme êtres humains à part égale, éprouvant le bonheur de l'échange. Magnifique choix de mise en scène qui répond à la question que dans les médias plus personne ne se pose : comment filmer l'autre ?

Autre exemple de mise en scène qui va dans le même sens, lorsque la réalisatrice propose à la personne détenue de nous donner des éléments de sa vie, de son histoire. On voit le risque, là encore du voyeurisme : on aimerait bien savoir pourquoi ils sont en prison, qu'ont-ils (elles) fait pour en être arrivés là? Mais nous serions alors du côté des juges alors que nous ne sommes que des spectateurs de cinéma.

La représentation est donc la suivante : chaque séquence « biographique » démarre en plan large dans une salle de théâtre vue du fond : on découvre les sièges et dans la profondeur de champ, la scène, rideaux ouverts. Devant la scène, de dos, on voit le ou la détenue dont on entend en off le début de l'histoire. Cut. On se retrouve face à lui (ou elle) en plein contre-jour : on devine leur corps et leur visage et on écoute ce qu'ils nous disent. Ce choix de la salle de théâtre nous dit clairement que la réalité ne saurait être filmée frontalement mais qu'elle nécessite le détour par la

représentation. On est moins dans un rapport « image de la réalité » que « réalité de l'image » seule capable de nous introduire dans une histoire. Le choix d'un décor, la composition d'une image, la manière d'éclairer, l'articulation des plans... sont les moyens cinématographiques de donner à voir (ou mieux : entre-voir) le réel, leur réel. Au delà de l'image univoque et formatée du « détenu », le film travaille l'ambivalence des images qui donnent à voir des personnages qui deviennent des personnes. Nous sommes préparés à les écouter. Belle leçon de cinéma. Puissance du cinéma documentaire (1)

Autre élément de mise en scène qui peut paraître provocant : les lieux d'enfermement sont filmés de telle manière qu'on est frappé par leur beauté : les espaces vides et aérés de présences absentes, le rayonnement de la lumière solaire, l'harmonie des couleurs, les livres dans la bibliothèque... Je parle ici des cadrages choisis qui font surgir cette beauté et qui, à mes yeux, n'est pas sans lien avec cette autre beauté qui est au cœur du film : celle que chacun porte en lui, cachée... révélée ici par les extraits de livres lus et partagés. « C'est très beau », disent certains détenus, comme si la beauté du texte et ce qu'il exprime les traversaient. « La beauté sauvera le monde », écrivait Dostoïevski, lui qui n'a cessé de créer des personnages excessifs, asociaux, alcooliques, provocateurs, 'poussent au crime', mais qui restent insaisissables, mystérieusement porteurs, malgré tout, d'une étincelle d'humanité qui les sauvera... Livres, théâtre, cinéma, comme toute démarche de représentation artistique, donnent accès à la beauté du monde.

Dans une lecture off du passage d'un livre, jointe à un lent travelling-avant dans un couloir bleuté de la prison avec ses multiples portes verrouillées, on entend : « *Partir... Un papillon est entré dans la cellule, une merveille zigzagée dans l'univers fétide* ». Les mots sont des papillons.

Guy Baudon  
avril 2018

(1) Notons au passage que cette démarche de théâtralisation fut magnifiquement adoptée et déployée par Stéphane Mercurio dans son beau film *Après l'ombre* .

# ENTRETIEN AVEC PAULINE PELSY-JOHANN, RÉALISATRICE DE « ENTRE LES BARREAUX, LES MOTS » : RECONSTRUIRE SON IDENTITÉ PAR LA PAROLE

25 mai 2018 Par  
Aurore Garot

| 0 commentaires

 J'aime 5

 Tweeter

 G+

▶ TELECHARGER LE PDF

**Entre les barreaux les mots**, le nouveau documentaire de **Pauline Pelsy-Johann** est aussi poétique que politique. Inscrits à des cercles de lecture, les détenus de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis se (re)construisent et s'évadent à travers les mots et l'imaginaire produit par la littérature. A l'occasion de sa sortie le 30 mai au **cinéma Saint André des Arts**, nous sommes partis à la rencontre de la cinéaste.



## **Un documentaire mélangeant prison et littérature, c'est original !**

Quand j'étais adolescente, je suis allée voir une rétrospective de films réalisés en prison notamment ceux d'Anne Toussaint (Sans elle(s) et In Situ) qui est invitée à l'une de nos tables rondes. Quand j'ai commencé mes études en cinéma, j'ai eu envie de travailler avec ce public, les détenus, pour des raisons à la fois esthétiques et éthiques ; comment peut-on représenter, mettre en scène l'enfermement du corps en prison ? Est-ce que l'emprisonnement aide les détenus à se reconstruire ou empire-t-elle leur état ? Associée à ma passion pour la littérature, j'ai pu rencontrer l'association *Lire c'est Vivre*, qui a initié le projet de la bibliothèque et des activités culturelles au sein de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis et qui fêtait ses 30 ans en 2017. Ils voulaient faire quelque chose pour l'occasion. J'ai donc passé un à deux jours par mois auprès d'eux pour voir comment se déroulaient les cercles de lecture avec les détenus et pour parler avec eux de ce que cela leur apportait. Un an après, le tournage a commencé !

## **Les contraintes de tournage ont dû être nombreuses...**

Ce documentaire fut un grand défi à relever en effet ! Je n'avais pas le droit de filmer les visages des détenus, et je ne devais filmer que ceux qui étaient condamnés. En prison, ton image ne t'appartient plus, elle appartient à l'État, ton identité subjective disparaît. J'ai donc fait une mise en scène plus radiophonique, pour centrer sur la voix et le corps, sans utiliser le regard. J'aurai pu flouter les visages mais je voulais faire retrouver aux détenus leur humanité pour casser les stéréotypes que l'on peut avoir sur eux. C'est un public qu'on ne voit pas et qui n'a pas de voix pour se défendre face aux préjugés qui les poursuivent. Je voulais travailler sur ce conflit entre la déshumanisation de la prison par la privation du regard et la sublimation du corps que je voulais rendre beau grâce à un travail de lumières afin de leur rendre leur dignité.

## **Les détenus étaient-ils ouverts à l'idée d'être acteurs de votre documentaire ?**

Oui ! J'ai eu quelques entretiens avec eux et j'ai toujours essayé de créer un espace « safe » pour leur permettre de parler librement. L'objectif n'était pas de voler leurs paroles et leurs visages mais de leur permettre de se révéler à moi comme à eux-mêmes, d'être authentique, de faire tomber les masques.

## Qu'est ce que leur apportent ces cercles de lecture ?

L'évasion, la projection dans le futur et surtout l'apprentissage d'un nouveau langage, souvent restreint jusqu'alors, qui contribue à la construction de leur identité. Chaque livre et passages lus sont discutés et par exemple après avoir lu *Voyager* de Ken Russell, j'ai appris que beaucoup n'ont jamais voyagé et il s'agit souvent de la même classe sociale. Avec *l'Étranger* d'Albert Camus, certains ont été stupéfaits par le fait que l'auteur arrivait à décrire si bien ce que l'on ressent en prison, sans même en avoir fait. De même pour l'*Article 347 du Code Pénal* de Tanguy Viel, beaucoup se sont reconnus dans les histoires de procédures judiciaires et de procès. La littérature leur permet de mettre des mots sur ce qu'ils vivent, sur leurs émotions et de prendre du recul, de les comprendre. Ils trouvent du réconfort à travers les mots. Ils s'évadent aussi de leur cellule pour partir dans un autre monde, une autre vie, une autre appréhension du réel. A Fleury-Mérogis, les détenus n'ont que 1h30 de promenade par jour, le reste du temps, ils sont enfermés dans leur cellule, même pour manger.

## De quoi devenir fou...

Pendant les jours de tournage, il faisait une chaleur terrible, les couloirs étaient très calmes. Par soucis d'authenticité de tournage, j'ai décidé de laisser ce silence. Mais d'habitude, il y a un boucan pas possible! Les détenus crient, frappent les portes... Certains en deviennent effectivement fous et ont des suivis psychiatriques. Au club de lecture c'est différent. Le calme est bien réel. Les hurlements presque bestiaux des couloirs se transforment en paroles construites... Plus humaines. C'est un canalisateur d'émotions et une manière de se reconstruire. Il permet de voir au delà des barreaux et de retrouver son humanité.

Le film pose la question de la détention : qu'est-ce qu'on fait de ce temps ? A quoi sert-il ? Mon but est d'ouvrir un débat de société qui me semble nécessaire.

A L'AFFICHE

## « ENTRE LES BARREAUX, LES MOTS », LE DOCUMENTAIRE POÉTIQUE ET POLITIQUE DE PAULINE PELSY-JOHANN

31 mai 2018 Par  
**Aurore Garot**

| 0 commentaires

 J'aime 8

 Tweeter

 G+

▶ **TELECHARGER LE PDF**

le documentaire *Entre les barreaux les mots* de Pauline Pelsy-Johann, porte un regard sur la force de la littérature dans les milieux carcéraux, et plus particulièrement dans la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Dans une mise en scène presque poétique, la réalisatrice ré-humanise les détenus privés de leur propre identité qu'ils retrouvent dans une certaine mesure grâce à des cercles de lecture. A découvrir jusqu'au 11 juin au cinéma Saint-André des Arts.

A la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, plus grand centre pénitencier d'Europe, l'association Lire c'est Vivre organise des cercles de lecture permettant aux détenus de s'évader à travers la littérature mais aussi de se (re)construire. Pauline Pelsy-Johann est parti à leur rencontre, ainsi qu'à celle des détenu.es pour comprendre l'intérêt de cette activité au sein de la prison. Le challenge : les visages ne peuvent pas être filmés, car en prison, leur image ne leur appartient plus, elle est propriété de l'Etat. Comment faire alors qu'une partie des émotions passe par le regard ?

A travers des travellings dans les longs couloirs silencieux juxtaposés aux voix des détenu.es lisant des haïkus et grâce aux jeux de lumières utilisés pendant les entretien, ne laissant apparaître que leur ombre noire au milieu d'une pièce à la lumière bleutée, la réalisatrice créé une dimension onirique. La violence de leur détention est ainsi adoucit par cette douceur lumineuse qui leur rend leur identité propre et leur humanité. Pendant les cercles, seule le bas de leur visage et leur corps sont filmés. La concentration ne se fait plus ainsi sur l'image, mais plus sur le son, leur voix, leur parole.

Le spectateur entend des extraits de *l'Étranger* d'Albert Camus ou de *Voyager* de Ken Russel, lus plus ou moins bien, dépendamment du détenu. Pendant les conversations suivant les lectures, chacun se réapproprie les textes à sa manière, se projette dans des futurs voyages, à l'extérieur de ces murs. Certains trouvent enfin les mots pour exprimer les émotions. Comment Camus arrive-t-il si bien à cerner ce que nous ressentons en prison sans qu'il n'y soit jamais allé ? Comment arrive-t-il à donner une description si juste ? La force de la littérature réside en ces auteurs qui non pas par des actes, mais par des mots, permettent de comprendre ce que nous sommes et ce que nous vivons et ainsi de nous canaliser. Ce constat, ce sont les détenus qui le font. Pauline Pelsy-Johann à travers des entretiens libèrent leur parole et leur subjectivité perdues entre les quatre murs de leur cellule. Compréhension de soi, évasion, réappropriation de son identité... La littérature est une porte d'entrée ou un échappatoire à la vie et à la réalité.

Grâce à l'association « Lire c'est Vivre », des hommes et des femmes détenus à Fleury-Mérogis bénéficient d'un accès à la littérature. Un dispositif pour supporter l'enfermement, donner un sens au quotidien, se reconstruire, et aussi imaginer l'ailleurs et l'après...

AVIS

ABUS DE CINÉ

POUR  
CONTRE

-3

-2

-1

0

1

2

3

4



## Apologie du mot comme liberté absolue

On pardonne rapidement le manque d'homogénéité formelle et l'académisme de certaines scènes. D'abord parce que l'on imagine aisément les contraintes de tournage d'un tel documentaire. Ensuite parce qu'il y a aussi une véritable beauté visuelle dans certains passages, comme ces entretiens avec les visages dans l'obscurité, ou ces gros plans de visages et de mains avec de magnifiques rattrapages de point. Enfin parce que l'essentiel est ailleurs que dans la forme.

Avec humanisme et pudeur, Pauline Pelsy-Johann ne dit rien de ce qui a conduit ces hommes et ces femmes en prison, les positionnant implicitement et volontairement comme de simples êtres humains qui peuvent être aussi avides de connaissances ou d'imaginaire. Si les êtres filmés sont émiettés à l'écran, c'est sans doute pour mieux rappeler la complexité de l'âme humaine.

Les œuvres explorées, avec les bénévoles de l'association « Lire c'est Vivre », entrent parfois en écho avec leur propre quotidien ("L'Étranger" d'Albert Camus ou "Article 353 du Code pénal" de Tanguy Viel), quand d'autres textes deviennent une sorte de liberté virtuelle, presque une évasion autorisée.

On se prend à rêver alors, pour ces détenus, de réinsertion et de ré-acceptation. Ce regard différent sur la prison (qui peut aussi rappeler les expériences théâtrales dont les frères Taviani s'étaient emparés dans leur incroyable "César doit mourir", en 2012) participe aux débats éternels sur le sens des peines. Le documentaire de Pauline Pelsy-Johann ajoute ainsi des arguments en faveur d'une prison plus constructive (ou reconstructive). En effet, comment balayer d'un revers de main ce témoignage de ce directeur de prison qui affirme que ce genre d'initiative culturelle « participe à maintenir un climat de sérénité » ou les propos de ce détenu qui explique que « ça calme un homme » ? Si les mots sont la source d'une liberté absolue, seraient-ils aussi la clé des problèmes ?

Raphaël Jullien

» envoyer un message au rédacteur  
» rechercher les autres documents du rédacteur

# Entre les barreaux les mots : "J'ai été frappée par le surgissement de l'imaginaire dans un lieu aussi violent et radical"

Par **Vincent Garnier, propos recueillis le 18 juin 2018** – 18 juin 2018 à 18:45



Rencontre avec Pauline Pelsy-Johann, réalisatrice du documentaire "Entre les barreaux les mots", qui révèle la place des bibliothèques au coeur des prisons. Un éclairage rare et humain.



## Comment et pourquoi vous êtes-vous intéressée à ce sujet ?

Pauline Pelsy-Johann : Déjà adolescente le questionnement autour de la représentation de l'enfermement au cinéma m'avait interpellé à la suite d'une projection au Cinéma des Cinéastes des films réalisés par Anne Toussaint avec des détenus, "Sans elles" et "In Situ". J'ai aussi dans mes précédents documentaires souvent travailler autour d'un lieu, d'un espace précis, et des personnes qui l'habitent ou le traversent. Puis, c'est en rencontrant l'association "Lire c'est Vivre" qui s'est employée à créer des bibliothèques et de nombreuses activités autour du livre et de la lecture depuis 30 ans au cœur de l'établissement pénitentiaire de Fleury-Mérogis, que le projet de Entre les barreaux les mots est né. J'ai toujours été passionnée de littérature et ce projet de film revêtait un angle inédit, celui du pouvoir de la littérature dans un espace contraint, celui de la prison, lieu par définition de la privation de liberté. En venant en observation dans les cercles de lecture animés par des bénévoles de l'association, j'ai été frappée par le surgissement de l'imaginaire dans un lieu aussi violent et radical. C'est cette dimension humaniste, poétique et politique que j'ai voulu montrer dans ce film.

## Quelle place occupent les livres dans les prisons ?

Robert Badinter, alors Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, a stipulé un décret en 1983 obligeant tous les établissements pénitentiaires à créer des espaces de lecture accessibles aux prisonniers. Souvent, ce sont deux cellules de 9m<sup>2</sup> réunies en une pièce de 18m<sup>2</sup> avec des étagères et des livres. Ici, à Fleury-Mérogis qui est la prison la plus grande d'Europe – pour vous faire une idée, 30 000 repas sont servis tous les jours dans cette « micro-ville » - l'ambition des bibliothécaires de l'Essonne à créer des espaces bibliothèques à l'image des bibliothèques municipales dans lesquelles elles officiaient à l'extérieur, les a mené à la construction de 10 bibliothèques au cœur de la détention dans les Maisons d'arrêt des hommes et celle des femmes. Les détenus font fonctionner la bibliothèque au quotidien, maîtrisent la logistique et le système de prêt des ouvrages. Certain.e.s suivent une formation d'assistant.e.s bibliothécaires en partenariat avec l'Association des Bibliothécaires de France. Les actions pionnières de Lire c'est Vivre représentent un modèle suivi par de nombreux établissements sur le territoire. Mais ce qui a été construit à Fleury-Mérogis reste une exception en France, et donc un exemple. C'est aussi cela que je voulais montrer, des hommes et des femmes, pour la plupart bénévoles, engagés dans la transmission de leur amour de lire et du partage des mots.

**Devant le film, à mesure que s'enchaînent les témoignages, on se prend à imaginer ce qu'aurait pu être le destin de ces détenus s'ils avaient connu la lecture avant...**

Oui, il est vrai que depuis 30 ans les trois quarts des personnes incarcérées en France sont issus des classes populaires, et la plupart ont eu des parcours scolaires chaotiques. Comme on peut le voir dans le film, les hommes participants aux cercles de lecture ont souvent arrêté l'école au collège. Chez les femmes, il y a plus de mixité sociale. Elles sont aussi moins nombreuses, seulement 3,5% de la population carcérale. Et ce sont, comme dans le monde du dehors, les femmes qui sont meilleures lectrices. La littérature et la lecture à voix haute en collectif mettent en mouvement l'apprentissage du langage ; jusqu'ici le langage était réduit aux termes juridiques et ceux de l'univers de la prison – les détenus ne sont pas appelés par leur nom mais par un numéro d'écrou... c'est pour dire à quel point les conditions de vie dans l'espace carcéral génèrent une perte d'identité personnelle. Par l'activité de la lecture à voix haute, le langage existe pour une autre donnée que pour sa valeur utilitaire. Il s'adresse à l'intime, au particulier, au personnel. Il est vecteur de la construction du soi. L'éducation, l'ouverture au monde et aux autres que génèrent les mots agit comme une clef : on ne peut penser qu'à "Claude Gueux" (1834), roman manifeste de Victor Hugo pour l'abolition de la peine de mort. *"Cette tête de l'homme du peuple, cultivez-la, défrichez-la, arrosez-la, fécondez-la, éclairez-la, moralisez-la, utiliser-la ; vous n'aurez pas besoin de la couper."*

## Combien de semaines ou de mois ont été nécessaires à la réalisation du film ?

Pendant une année, une fois par mois, je me suis rendue à Fleury-Mérogis pour assister aux cercles de lectures des détenus hommes et femmes, comprendre la démarche de l'association Lire c'est Vivre, et ainsi écrire mon film et en saisir les enjeux esthétiques. Après cette année d'observation et de mise en place, en mai 2017, j'ai pu entamer avec mon équipe le tournage du film sur 7 journées organisées avec un plan de travail comme sur un tournage de fiction. En effet, chaque lieu de tournage avait dû être validé en amont par l'administration pénitentiaire, ainsi que la plupart des plans, même si nous en avons rajouté au tournage. Pendant le tournage, une surveillante nous a accompagnée à chaque instant pour s'assurer que nos cadrages n'intègrent pas des espaces sous haute sécurité. Cependant, pendant le tournage des interviews en tête à tête avec les détenu.e.s, la surveillante est restée à l'extérieur de la pièce pour nous laisser l'intimité propice à la confidence sincère qui transpire dans ces entretiens authentiques et à visage humain. Même si le film était déjà écrit en terme de scène, la spontanéité des participants aux cercles de lecture a tissé la trame du documentaire. Avec Simon Paulès, nous avons passé 9 semaines en montage à choisir et assembler les moments les plus intéressants d'un point de vue dramatique.

## Les autorisations nécessaires à un tournage en milieu carcéral ont-elles été difficiles à obtenir ? L'administration pénitentiaire vous a-t-elle aidée ?

Grâce au soutien de l'association et de sa relation avec l'administration pénitentiaire, j'ai pu pénétrer avec une équipe de tournage dans des espaces inédits de l'établissement, filmer des lieux qui ne l'avaient jamais été. Aussi, même si j'ai fait signer des droits à l'image aux détenus figurant dans le cadre, leur droit à l'image ne leur appartient pas individuellement, mais bien à l'administration pénitentiaire. Par exemple, je ne pouvais pas filmer des personnes prévenues, c'est-à-dire en attente de jugement, seulement des personnes condamnées. Même si le temps que le film sorte en salles, les personnes prévenues reçoivent leur jugement... c'est aussi dans ce cadre imposé par l'administration, que l'anonymat des personnes filmées a été obligatoire. Je n'ai pas voulu flouter les visages - ce qui rappelle les codes télévisuels à scandale qui ont tendance à stigmatiser les personnes « masquées ». Le spectateur ne peut que garder de la personne floutée sa dimension criminelle, et c'est uniquement cela que l'on regarde, le crime sans visage. Et c'est normal que cela fasse peur... Mon parti pris cinématographique et moral se situe à l'opposé de cet effacement du visage, de l'identité. J'ai voulu montrer des humains coincés dans le paradoxe du monde carcéral : en tronquant les regards des détenus j'ai voulu dénoncer la brutalité morale de l'administration qui oblige la personne détenue à ne pas disposer de son droit de regard sur elle-même, son droit d'image ; et en parallèle, avec un traitement de l'image très esthétique avec des couleurs chaudes, j'ai voulu mettre en valeur les corps enfermés, les montrer beaux pour les rendre dignes. C'est cet aller-retour entre la déshumanisation de la prison qui cadenasse les individus traités comme des objets et la survivance de l'humain au travers de la littérature, de la poésie, de la voix et de son « je » retrouvé, qui est au cœur de la mise en scène. Avec le chef opérateur, Boubkar Benzabat, nous avons cadré en 4K les corps et les visages de près pour créer une proximité sensorielle avec le spectateur, qu'il soit lui aussi autour de la table à écouter la lecture, qu'il participe et par cela s'identifie à eux, et ainsi effacer les barreaux qui nous séparent. La surveillante qui nous a accompagné pendant le tournage est une femme d'une grande humanité, appréciée de tous, tant des détenus que par ses collègues du personnel pénitentiaire. Elle m'a fait confiance et nous a ouvert les portes...

sans elle le film ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. De nombreux plans qui étaient techniquement et logistiquement difficiles ont pu être réalisés ; je pense notamment aux plans d'ensemble sur la façade extérieure de la prison pris du toit du metz, le restaurant du personnel, ou encore le plan dans la cellule. Elle s'est vraiment investie dans le tournage comme un membre de l'équipe, avec de vraies qualités de régisseuse générale !

Entre les barreaux les mots a reçu le prix du Best Doc au Mediterranean Film Festival à Syracuse. Il est en salle au Cinéma le Saint André des arts à Paris jusqu'au 26 juin, puis continue sa carrière en régions et dans le monde dans les cinémas d'art et essai et les festivals.

**La bande-annonce de "Entre les barreaux les mots" :**

